

REFERENT MATHÉMATIQUES de CIRCONSCRIPTION

Rattaché à l'adjoint à l'inspecteur d'académie et placé sous l'autorité fonctionnelle de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dont il dépend, le référent mathématique de circonscription est un instituteur ou professeur des écoles chargé d'accompagner la mise en œuvre de la mesure 14 du plan Villani Torossian dans les classes.

Ses missions répondent aux axes définis au niveau académique. Il est accompagné par l'inspecteur de l'éducation nationale en charge du dossier des mathématiques dans le département et les référents académiques.

Le référent aura pour mission d'accompagner les professeurs des écoles dans la conception et la mise en œuvre d'un enseignement des mathématiques, de la maternelle au CM2, de nature à faire évoluer de façon substantielle les acquis des élèves. Il travaillera avec des formateurs issus du second degré, professeurs de mathématiques. Tous bénéficieront conjointement d'une formation spécifique (séminaires nationaux et formation au niveau académique).

Missions

- Contribuer au développement des compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques des enseignants du premier degré dans le cadre de l'enseignement des mathématiques de la maternelle au CM2.
- Accompagner les enseignants du premier degré dans leur classe et durant des temps d'échange et de formation spécifiques.
- Travailler en partenariat et concertation avec les membres de l'équipe de circonscription et les référents du second degré.
- Participer aux actions de formation organisées à l'intention des référents mathématiques.
- Contribuer à l'évaluation de la mise en œuvre de la mesure 14 du plan « Plan Villani Torossian ».

Connaissances et capacités demandées

- Aptitude à adopter une posture d'accompagnement et de formation vis-à-vis de ses pairs,
- Connaissances pédagogiques et didactiques dans le domaine de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire,
- Connaissances satisfaisantes en mathématiques ainsi qu'en didactique des mathématiques,
- Aptitude au développement professionnel :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066
- Aptitude à développer des compétences de formateur :
http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/29/9/perso4096_annexe1_452299.pdf
- Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, de synthèse, d'organisation.
- Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
- Capacité à travailler en équipe dans le cadre d'un projet partagé.

Dans le cadre du déploiement de la mesure 14 du Plan Villani-Torossian, il est créé pour la rentrée 2019 :

- o un poste à temps complet de référent mathématiques des circonscriptions Lons Nord-Lons Sud
- o 1 poste 50% référent mathématiques + 50 % TR sur la circonscription de DOLE NORD
- o 1 poste 50% référent mathématiques + 50 % TR sur la circonscription SAINT-CLAUDE